

Entretien avec...

Philippe ESTEBE, Géographe



PHILIPPE ESTEBE
Géographe

Et si la « métropolisation » était une chance pour les petites villes ?

Pensez-vous qu'une vision fondée sur une opposition entre les métropoles et le reste du territoire est toujours pertinente aujourd'hui pour irriguer la réflexion sur l'aménagement du territoire ?

PE: Fonder une politique d'aménagement du territoire sur l'opposition grandes villes (métropole)/reste du territoire, relève d'une erreur d'optique et d'une faute politique.

L'erreur d'optique consiste à ne pas voir que les territoires ne sont pas en opposition, mais qu'ils sont en permanence connectés par des flux de personnes, d'informations, de marchandises. 80% des actifs travaillent hors de leur commune de domicile, 10% des ménages déménagent chaque année ; un ménage de retraité sur deux change de logement au moment du passage à la retraite. La notion d'économie territoriale n'a pas de sens : toute entreprise vit et prospère grâce aux échanges qu'elle développe, avec ses clients bien sûr, mais aussi avec tous ses fournisseurs. Davezies et Tallandier

ont mis en évidence que la majeure partie du territoire participe de systèmes « productifs et résidentiels » comprenant des grandes villes, des villes moyennes et petites et des espaces ruraux. La métropolisation ne se limite pas aux très grandes villes : c'est un mouvement qui saisit l'ensemble des territoires.

Ce serait donc une erreur politique de perpétuer une lecture en catégories séparées, une décentralisation mal digérée, où chaque groupe catégoriel se tourne vers l'État pour obtenir un traitement de faveur. Une décentralisation assumée devrait plutôt mettre l'accent sur les solidarités et les alliances entre les territoires.

Concernant les villes petites et moyennes, quels sont les atouts et les potentialités à leur disposition que vous avez pu identifier dans un contexte de recomposition territoriale et institutionnelle ?

PE : On pourrait proposer une lecture de type « fracture territoriale » : solde naturel atone, vieillissement de la population, décrochage de l'emploi productif et chute de la population active occupée. Cela n'a pas toujours été le cas : la décennie 1990 a plutôt été favorable à la démographie et à l'emploi des petites villes. Cette

Philippe ESTEBE, diplômé de Sciences Po Paris et docteur en sciences politiques et en géographie, est directeur d'études à Acadie depuis 1995 et enseignant à Sciences Po Paris. Il a commencé sa carrière professionnelle comme directeur d'études à Ten (coopérative de conseil). Il a été chargé de mission à la Scic (groupe CDC) de 1991 à 1992, puis chargé de mission à la délégation interministérielle à la ville, co-rapporteur, avec Jacques Donzelot, de l'évaluation nationale de la politique de la ville (1992-1994), et maître de conférences à l'Université de Toulouse Le Mirail (1995-2005). Ancien directeur de l'Institut des hautes études d'aménagement et de développement des territoires en Europe (IHEDATE), il est également depuis 2012 professeur associé au conservatoire national des arts et métiers (CNAM).

inflexion récente dans une trajectoire plutôt favorable peut entériner la thèse de la métropolisation, et du décrochage d'une partie du territoire.

Dans le même temps ces petites villes développent une forte activité touristique, comme en témoigne le niveau de dépenses liées aux loisirs ; elles sont attractives pour une partie de la population (même s'il s'agit d'une population âgée) ; les emplois de cadres et de profession intermédiaire progressent (même si le rythme est plus lent qu'au niveau national et ne compense pas les pertes d'emploi ouvrier). Malgré les fermetures de tribunaux, casernes, ou maternités ces villes ne semblent pas abandonnées par l'État, comme en témoigne l'importante progression des effectifs de la fonction publique et des services alimentés par des fonds publics. Le taux de couverture médicale demeure correct (1,2 généraliste par habitant contre 1 pour l'ensemble du pays et 0,8 en Île-de-France !), même pour les spécialistes ; il est bien supérieur à la moyenne nationale pour les personnels de santé libéraux : infirmiers, sages-femmes, kinésithérapeutes ; enfin, bien qu'en diminution rapide au plan des effectifs, la sphère productive reste présente dans ces petites unités urbaines.

Les petites villes ne sont pas en décrochage, mais en transition vers une « métropolisation » de proximité, comme en témoigne l'accroissement de leur rôle de pôle d'emploi, qui rayonne vers un bassin d'emploi élargi ; vers des fonctions très importantes de soin des personnes ; vers un rôle touristique, de loisirs qui devrait être amplifié. Ces petites unités urbaines jouent toujours et joueront encore plus demain un rôle central dans l'encadrement d'un espace rural lui-même

en profonde transformation. Ces villes apparaissent comme les pivots des nouvelles ruralités.



Quels nouveaux mécanismes de solidarité profitables aux territoires peut-on imaginer pour demain ?

PE : Les petites villes bénéficient déjà de solidarités importantes, nationales ou supra locales. Les grandes entreprises publiques (énergie, poste, télécom), les services publics (éducation, santé, sécurité), les collectivités locales et leurs groupements (départements, syndicats d'électrification) ont une fonction peu visible mais puissante de transfert des grandes villes vers les petites villes. Il existe des situations dramatiques : villes perdant leur industrie, leurs grands équipements (maternité, caserne,

cas de l'État. Par ailleurs, les petites villes sont éligibles aux fonds européens et aux appels à projets nationaux (comme la revitalisation des centres bourgs) qui ciblent explicitement les petites villes.

Pour l'avenir, il serait intéressant de voir comment les petites villes peuvent s'inscrire dans des courants d'échange avec les très grandes villes. Ceci devrait d'abord passer par l'identification, par les acteurs des petites villes, des termes possibles de l'échange : quelles sont les ressources spécifiques dont disposent les petites villes qui seraient susceptibles d'intéresser les grandes ? De façon symétrique, quelles sont les ressources des métropoles qui peuvent intéresser les autres villes ? C'est l'idée de base des contrats de réciprocité, dont l'intuition mérite d'être explorée. ■

**Une décentralisation
assumée** devrait plutôt mettre
l'accent sur **les solidarités** et **les
alliances** avec les **territoires**.

tribunal) et ne disposant pas de relais de croissance. Celles-ci demandent des efforts particuliers, qui relèvent notamment des Régions et dans certains